



UNE

Artikel 5 von 8 auf Seite 1

Les patients s'invitent dans la guerre des psys

Le projet de donner plus d'autonomie aux psychologues accélérerait l'accès aux soins

Au grand dam des psychiatres, le Conseil fédéral souhaite donner une pleine indépendance aux psychologues, aujourd'hui tenus d'être sous la tutelle d'un médecin spécialiste pour être remboursés par l'assurance de base. Cette petite révolution est un sujet brûlant. Elle a vu, il y a une semaine dans nos colonnes, le Groupement des psychiatres-psychothérapeutes vaudois monter au créneau pour défendre leurs prérogatives. Aujourd'hui, la riposte vient du camp des principaux concernés: les psychologues, appuyés dans leurs revendications d'autonomie par le Graap, qui assiste les patients psychiatriques dans le canton de Vaud, mais également par l'association faîtière romande d'action en santé psychique (Coraasp) qui fédère 26 organisations d'aide et d'entraide autour d'enjeux liés à la santé psychique. Tous sont unanimes: le délai d'attente pour une consultation chez un psychiatre peut atteindre plusieurs mois. Or plus une première prise en charge est retardée, plus le risque d'une hospitalisation ou d'une médication augmente. Avantage du projet présenté par Alain Berset, ce laps de temps jusqu'à une prise en charge serait drastiquement réduit, avec des médecins de premiers recours (généralistes, gynécologues...) autorisés à prescrire un traitement. Le débat n'est pas fini; le projet est en consultation jusqu'au 17 octobre.

Vaud, page 5 Effet Le projet permettrait de contrer la pénurie de psychiatres
Division À contre-courant, des psychiatres soutiennent le projet

© 24heures.